

La justice recherche des millions d'euros de dons détournés des caisses d'associations pratiquant l'appel à la générosité publique

(Le Parisien –Aujourd'hui en France du 14 octobre 2009).

17 associations sont suspectées. Elles opèrent d'une seule et même manière par l'envoi de courriers en masse, des textes larmoyants, souvent accompagnés de petits cadeaux. Les mailings et les méthodes sont organisées par des sociétés américaines de marketing.

La plupart de ces associations utilisent des noms ressemblant à ceux d'associations reconnues et légitimes. Parmi celles-ci figurent en bonne place l'Association pour la Recherche sur le Diabète (ARD).

L'Association Française des Diabétiques n'a évidemment aucun lien avec cette mystérieuse association l'ARD, apparue soudainement il y a quelques années sur le territoire national.

L'Association Française des Diabétiques rappelle qu'elle s'était étonnée, à l'époque, de l'opacité de l'ARD, de ces liens américains au contours imprécis, de la faiblesse des sommes reversées à la recherche en regard de l'évaluation des dons collectés. L'AFD avait protestée de la similarité des deux noms. Nous avons été déboutée de nos réclamations.

La confusion des sigles, les méthodes de marketing agressives de l'ARD ont entraîné une baisse significative des propres campagnes d'appel à dons de l'AFD.

L'Association Française des Diabétiques, créée en France en 1938, reconnue d'utilité publique en 1971, rappelle sa totale indépendance, la transparence de sa gestion, l'information systématique qu'elle pratique sur ses dépenses et ses recettes et notamment celles provenant de la générosité publique.

L'AFD fait confiance à la justice et aux pouvoirs publics pour que la plus grande transparence soit pratiquée dans le domaine de l'appel à la générosité publique.

L'Association Française des Diabétiques appelle à la clairvoyance de la part des personnes atteintes du diabète et de leur famille. Celles-ci savent, que l'AFD, association gérée par des patients au service des patients, est indéfectiblement à leur côté pour sans cesse les informer, les accompagner, les défendre et véritablement soutenir la recherche.

Contact presse : Christiane VEINIERE – 01 40 09 68 57

Créée en 1938 et reconnue d'utilité publique en 1976, l'AFD est l'association des patients atteints de diabète en France. Elle accompagne, défend et informe les personnes diabétiques. L'AFD est une fédération de 127 associations locales qui regroupent plus de 130 000 membres et bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. AFD – 88 rue de la Roquette, 75544 – Paris cedex 11 - 01 40 09 24 25

